

## Balade à pied

**Durée :** 1 h 30

**Longueur :** 6 km

**Balisage :** bleu

**Niveau :** facile, aucun dénivelé

**Points forts :**

- descriptif du patrimoine de la commune

### A 10 km :

**Asfeld :** l'église baroque, l'écluse

**Saint-Germainmont :** la Confrérie des Amateurs de Boudin Noir

**Avaux :** le marché paysan (2ème vendredis de chaque mois)

### A 20 km :

**Rethel :** capitale du boudin blanc

La promenade des Isles, le bois du Gingembre, l'Arboretum, le jardin du Clos Lapierre, le Belvédère, les remparts

**Juniville :** Auberge de Verlaine

### A 30 km et + :

**Saulces-Monclin :** WOINIC, le plus grand sanglier du monde.

**Oulches-la-Vallée-Foulon :** La Caverne du Dragon

**Laon :** la Cathédrale, le Cloître, les remparts, les musées, les églises...

**Bouconville-Vauclair :** l'Abbaye avec son jardin de plantes médicinales et son verger conservatoire

**Reims :** la cathédrale, les maisons de champagne, les musées, le planétarium, les basiliques, les églises, les Halles du Boulingrin...

**Le Fort de la Pompelle :** Haut lieu de la guerre 14-18

**Horaires :** toute l'année.

Pour garder un esprit convivial entre chasseurs et marcheurs, il est souhaitable d'éviter de faire le circuit le dimanche entre le mois de septembre et janvier car période de chasse). En hiver, par temps de neige et/ou de verglas. Certains tronçons enneigés et non déblayés peuvent présenter un danger.

**Parcours :** interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés et respecter le code de la route.

**Licences et tampons :** A la pharmacie Bouillard, 54 rue Désiré Linard à St Germainmont. La licence est délivrée au départ contre une cotisation. Elle donne droit aux tampons IVV mais uniquement si la grille située au verso est correctement remplie. Des points d'autocontrôle sont matérialisés sur le circuit et signalés par une lettre ou un chiffre.

**Cotisation :** licence de participation de 2€00 / pers remise avec le descriptif du parcours.

**Assurance :** la FFSP est garantie en Responsabilité Civile auprès du Groupama.

**Avis important :** Le circuit est ouvert à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés. L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident ou de vol.

**Premiers secours :** en cas d'urgence SAMU : 15  
**POMPIERS : 18 - URGENCES : 112**

**Pour tout renseignement :** S'adresser à Mme la Présidente, Véronique DA SILVA 0324395450 - v08@hotmail.fr

**Sur place :** aire de pique-nique, commerces ouverts en semaine, boulangerie...



# ST GERMAINMONT Ardennes France



## Parcours Permanent 6 km du « Ruisseau des Barres »



Membre de la FFSP n° F1264  
Visa FFSP permanent 08-061-W  
<http://www.trainesavates.sitew.fr>

<http://www.ffsp.fr>  
[contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

WATTWILLER

Agrément ministériel  
national du 20/06/06



Reconnue de mission  
d'utilité publique par  
arrêté N° 012156 du  
02/08/01

# Le Ruisseau des Barres

## Circuit

